Image not found or type unknown

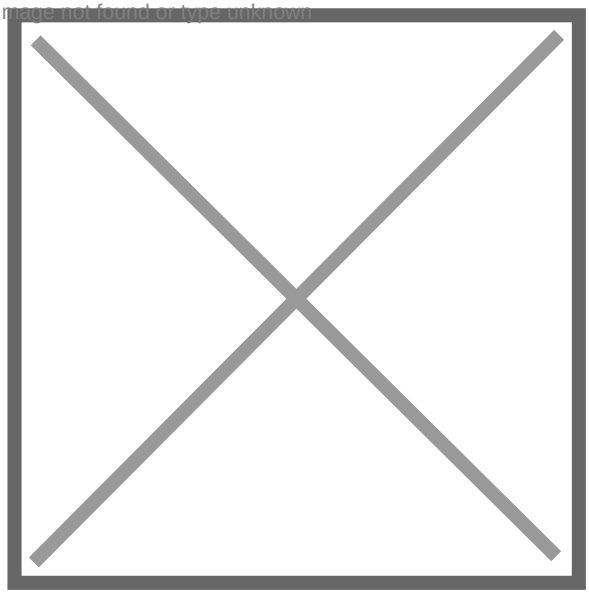

Liquidation de biens suite divorce

Par **gisleg**, le **19/01/2009** à **19:25**

j'ai acquis une maison avec mon ex épouse par le biais d'une vente par une SCI en liquidation.Mon ex été asociée dans cette SCI
Pour obtenir cette maison en bien propre avec elle ,nous avons fait un pret bancaire (obtenu en disant que la SCI avec un compte positif et que le solde servirait d'apport) La banque n' demande aucun justificatif de cet apport (celui ci été donc fictif mais apparait dans l'acte) Le prêt obtenu à servi à solder le prêt de la SCI .
Le probléme maintenant c'est que mon ex ,pour la liquidation de biens ,fait valoir cet apport et par ce biais réclame les 3/4 de la maison et non pas la moitie car elle s'accorde l'apport plus la moitie acquise par le prêt
Comment puis-je faire pour dénoncer ce faux(sachant que ce jeu d'écriture servait tout le monde à l'époque) et retrouver mes plein droit soit la moitié de la valeur de la maison
merci de votre réponse rapide

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés